



Hérouville Saint Clair, le 27 janvier 2014

académie
Caen

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Calvados
éducation
nationale

POUSLE

Le Directeur académique
des services de l'éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'éducation nationale du Calvados

à

Mesdames LECAPLAIN, DI FAZIO et ROGER

S/C de Madame ou Monsieur le Directeur

Ecole élémentaire publique Louis Aragon
15 Rue Elsa Triolet
14730 GIBERVILLE

S/C de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
Circonscription d'HEROUILLE SAINT CLAIR

Dossier n° : **SE - 13/14 - 11**

OBJET : demande d'autorisation de séjour à l'étranger avec nuitée(s)

Division de l'Organisation
Scolaire et de la Scolarité
(DOSS4)

Dossier suivi par
Isabelle MARTIN
Téléphone
02 31 45 96 15
Télécopie
02 31 45 96 70

Mél.
dsden14-doss44@ac-caen.fr

Site Web
<http://www.ac-caen.fr/calvados>

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair Cedex

J'autorise vos 66 élèves de CE2 - CM1 - CM1/CM2 à se rendre en :

BELGIQUE
Auberge de Jeunesse - BRUXELLES

pour un séjour du **lundi 31 mars 2014** au **mercredi 2 avril 2014**

Observations :

Hébergement non contrôlable.

Pendant la totalité du séjour, les élèves seront placés sous votre autorité.

Le présent accord vaut ordre de mission vous concernant.

En cas d'accident d'élève ou de personnel, vous adresserez la déclaration d'accident dans les 24 heures à l'IEN de votre circonscription.

En cas d'accident grave, vous contacterez téléphoniquement les autorités et la famille.

Toute activité sportive doit être encadrée par un personnel qualifié, la baignade étant interdite.

A l'issue du séjour, vous m'adresserez un compte rendu de votre séjour, dans un délai maximum d'un mois.

Pour le Directeur académique,

L'IEN Adjoint

Emmanuel DESCHAMPS

Dossiers suivis par :
Isabelle MARTIN ☎ : 02.31.45.96.15 – mel : dsden14-doss4@ac-caen.fr
Carole POIDEVIN ☎ : 02.31.45.96.17 – mel : dsden14-doss42@ac-caen.fr

Fax : 02.31.45.96.70

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPART
EN SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE(S)
EN FRANCE OU A L'ETRANGER
(circulaire n°99-136 du 21/09/99)

Année scolaire 2013-2014

Dossier arrivé à la DOSS4 le :

N° de dossier :

27/01/14

SE 13/14 M

DIX semaines avant le départ pour un séjour à l'étranger (en 3 exemplaires)
HUIT semaines avant le départ pour un séjour hors département (en 3 exemplaires)
CINQ semaines avant le départ pour un séjour dans le Calvados (en 3 exemplaires)

N° R.N.E. 10114113181101 (à renseigner obligatoirement) Circonscription : HEROUVILLE

maternelle

élémentaire
**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
LOUIS ARAGON**

spécialisée

Nom et adresse ou cachet de l'école :
15 rue Elsa Triolet
14730 GIBERVILLE
02 31 72 39 50
ce.0141381a@ac-caen.fr

Téléphone : Télécopie : Adresse électronique :

Nom et prénom de(s) enseignant (s) (souligner le nom de l'enseignant coordonnateur qui assure le suivi du dossier)	Classe (s) concernée(s)	Effectif des classes	Nombre d'élèves participant à la sortie	Nombre d'élèves partant ayant moins de 6 ans à la date de la sortie
1- <u>LECAPLAIN Catherine</u>	CM ₁	23	23 <u>23</u>	/
2- <u>DI FAZIO Valerie</u>	CM ₁ /CM ₂	22	21 <u>21</u>	/
3- <u>ROGER Sandrine</u>	CEe	24	22 <u>21</u>	/

Organisation pour les élèves restants : pris en charge par les autres enseignants de l'école

Chaque demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) devra comporter **obligatoirement** :

- **le projet pédagogique et éducatif**,
- **le programme détaillé du séjour** : préciser les activités sportives envisagées et les déplacements à pieds,
- **les actions ultérieures** : évaluation et exploitation des acquis pédagogiques et éducatifs de la sortie scolaire avec nuitée(s),
- **les annexes dûment complétées** : fiches transport, diplôme de secourisme, liste de passagers etc...

Date de départ de l'école (jour et heure) : 31 mars 2014 - 7h00 Date de retour à l'école (jour et heure) : 02 avril 2014 - 20h05 Durée (nombre de nuitées) : 2

* Dans le cas d'un rassemblement dans un autre lieu que l'école, il a été vérifié que tous les parents y étaient favorables'

STRUCTURE D'HÉBERGEMENT²

Nom et adresse de l'établissement d'accueil : Auberge de jeunesse Buegel / Heilig Geeststraat 2
B-1000 Bruxelles

Téléphone : 003225110436 Télécopie : N° d'inscription Education Nationale :

FINANCEMENT (Indiquer les montants globaux)

Participation d'une collectivité territoriale (préciser) : Mairie Giberville 25€ / e
Participation d'une association (préciser) : A.P.E. = 9€ / e
Autres financements (préciser) : Achats dièses = 32€ / e
Participation familiale : 160€ / e
Coût total : 226€ / e

ASSURANCE (voir annexe 8)

Il a été vérifié qu'il a été souscrit une assurance responsabilité civile et individuelle accidents

¹ Joindre au dossier l'attestation du directeur mentionnant que tous les parents ont donné leur accord écrit pour emmener et/ou ramener leur(s) enfant(s) au centre d'hébergement aux dates indiquées. (annexe 1)

² En cas d'hébergement dans les familles, fournir l'accord des titulaires de l'autorité parentale concernant cette forme d'hébergement. (annexe 1)

ENCADREMENT NECESSAIRE AU VOYAGE ET AU SEJOUR (voir annexe 5) :

ce tableau doit être scrupuleusement renseigné

ENCADREMENT (un encadrant doit être obligatoirement titulaire de l'AFPS, du PSC1 ou du BNS)	Nom et Prénom	Rôle à préciser : encadrement voyage et/ou séjour	Qualification à préciser et à joindre notamment le diplôme de 1 ^{er} secours
ENSEIGNANT RESPONSABLE : N° de téléphone portable : CONFIDENTIEL	LECAPLAIN Catherine G2	V+S	PE + AFPS
AUTRE(S) ENSEIGNANT(S) (le cas échéant) :	DI FAZIO Valérie G3	"	PE + PSC1
ATSEM (le cas échéant) : accord préalable du maire à fournir	ROGER Sandrine G1	"	PE
AUTRE (BAFA, aide éducateur, parent...) : pour l'encadrement vie collective, le BAFA est souhaité	FAUDEL Lucie G3	"	Accomp. bénévoles
NOM et Prénom du titulaire du BNS, AFPS ou PSC1 à préciser dans la colonne Qualification (*)	BONNAIRE Annie G3	"	"
	POULLAIN Barbara G2	"	"
	BECUE Loïc G1	"	+ BNS "
	LE BEL Yves G1	"	"
	MARTIN Florence G2	"	"
INTERVENANTS EXTERIEURS pour les activités sportives envisagées (vérifier l'agrément auprès de la D.S.D.E.N. concernée)	/	/	/

(*) joindre obligatoirement la photocopie du diplôme « premiers secours » obligatoire jour et nuit durant le séjour.

- Les CUI et les AED ne sont pas comptabilisés dans le taux d'encadrement. Pour ces contractuels, ajouter au dossier l'accord de l'employeur quant à leur participation au séjour.

Observations éventuelles :

Fait à G. Bernville, le 19.12.13

Signature de l'enseignant coordonnateur du projet :

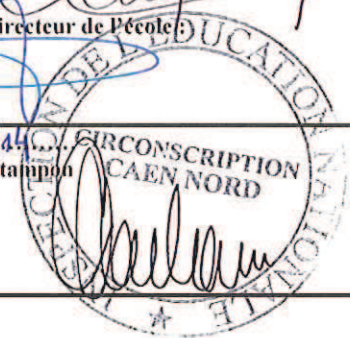
Date de transmission par le directeur d'école
à l'Inspecteur de l'Education Nationale
le 06/01/14

Signature du directeur de l'école :

Avis de l'I.E.N.
de la circonscription sur
le contenu et l'organisation
pédagogique

Favorable Défavorable
Motif :

Date : 27/1/14
Signature et tampon
de l'IEN



Avis du DASEN DSDEN du département
d'accueil et éventuellement du ou des
DASEN DSDEN de chaque département
traversé lorsque la sortie scolaire avec nuitée(s)
est à caractère itinérant avec hébergement
sur plusieurs départements

Favorable
 Défavorable

Date :
Signature

Motif :

Le lieu d'hébergement est attaché à la circonscription de :

Nom et Prénom de l'Inspecteur de l'Education Nationale : Coordonnées téléphoniques :

Observations éventuelles :

Décision de départ du DASEN DSDEN
du département d'origine

Accord
 Refus
Motif :

Date : 27/01/14
Signature

Observations éventuelles : Hébergement non contractable

Signature

École de Giberville

Projet pédagogique & projet de fonctionnement

Classe de découverte à Bruxelles

du lundi 31 mars au mercredi 2 avril 2014

S. Roger

C. Lecaplain

V. Di Fazio

Introduction

Nos trois classes de CE2, CM1, CM1-CM2 de l'école Pasteur à Giberville, appartiennent au Réseau de Réussite Scolaire de Colombville, à l'Est de Caen. Les écoles élémentaires des communes du RRS, Giberville notamment, accueillent des élèves issus de familles modestes.

Partir avec ses élèves en classe de découverte, c'est faire de la classe un groupe de vie, de recherches, d'interactions multiples et d'apprentissages dans un cadre différent de celui, souvent trop clos de la classe.

C'est pourquoi nous organisons un séjour qui a pour objectif de permettre à ces élèves de s'enrichir culturellement, de découvrir un milieu géographique différent du leur, de développer leurs capacités à vivre ensemble en cohabitant et d'apporter une cohésion aux groupes classe.

Le projet d'école rédigé pour les années 2010-2013 a, notamment, pour axes prioritaires l'acquisition de la maîtrise de la langue aux différents cycles, dans la cohérence des exigences du socle commun et l'enrichissement culturel. Il est le fil conducteur des actions mises en œuvre dans les classes. Les projets de classe tels que les classes de découverte s'y inscrivent naturellement.

Partir en classe de découverte à Bruxelles permettra aussi de travailler – avant de partir, durant le séjour sur place, puis au retour – d'autres compétences : en histoire de l'art, arts visuels, mathématiques, histoire et géographie, éducation civique. La vie en collectivité, loin du milieu familial, sera l'occasion de vivre l'expérience de l'autonomie, d'accepter l'éloignement parental et le changement des repères habituels. Pour les enseignants, cette vie commune offrira la possibilité de percevoir chaque enfant dans sa globalité, à travers les différents temps de vie.

1. Préparation du séjour

Nous avons présenté notre projet de classe de découverte aux familles de nos élèves lors des réunions de rentrée, fin septembre, puis nous avons souhaité sonder leur volonté de s'engager par un sondage individuel, avec un accord formel sur les modalités et le coût.

Au plan pédagogique, l'organisation de cette classe de découverte permet aux enseignantes d'aborder dans l'axe de leur projet certaines disciplines du programme : lecture, écriture, géographie, histoire, TICE, arts visuels, dans l'objectif très concret de se préparer au séjour, donc en augmentant l'intérêt des enfants et leur motivation.

2. Les thèmes principaux liés au séjour

	Avant	pendant	Après
Littérature/ lecture	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de documents touristiques sur Bruxelles et des différents lieux visités pour y relever des informations • Lecture de bandes dessinées 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de légende lors des visites en vue de répondre à des questions, de préparer les comptes rendus de visites... 	
Ecrire	<ul style="list-style-type: none"> • Biographie d'auteurs de bandes dessinées • Création de planches de bandes dessinées • Rédaction de courrier pour demander des brochures touristiques à divers organismes (offices de tourisme, maison de la Belgique...) • Synthèse des recherches pour préparer le voyage 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de notes au cours des visites pour tenir à jour un carnet de voyage de la classe découverte 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu de visite • Rédaction de légende pour réaliser des affiches. • Création d'une bande dessinée.
Education civique	<p>Coopération : élaborer un projet collectif pour la gestion du séjour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion des règles de base de la vie en commun (politesse, respect de l'autre, ...) • Rappel des règles spécifiques aux lieux visités, des raisons d'existence de ces règles, des règles de sécurité liées aux déplacements. 	<p>Vivre en collectivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves devront porter à chaque instant une attention particulière au respect des règles énoncées avant le séjour. 	
Arts visuels	Projet autour de la BD		<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un carnet de voyage • Réalisation de planches de BD
Histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation des monuments avec une date, un ou plusieurs personnage(s) (chef d'état, scientifique, écrivain, ...) • Rôle de la Belgique dans le processus de création de l'Union Européenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les traces du passé dans l'architecture des villes visitées • Comparaison de divers styles architecturaux à rapprocher des grandes périodes historiques (Grand Place, quartier du Sablon,...) 	

Géographie	<p>La Belgique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situer sur une carte d'Europe : la Belgique, Bruxelles, Bruges... • Découverte d'un pays : la Belgique • Découverte Bruxelles <p>Orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture de plan, de carte... • Se repérer sur un plan, une carte, suivre un itinéraire. 	<p>Orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le plan pour s'orienter • situer les monuments visités • repérer les trajets effectués. <p>L'Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte de l'Union Européenne : Parc Mini Europe • rôle de Bruxelles dans l'Union Européenne. • Visite du quartier Européen de Bruxelles 	
TICE	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche documentaire sur les sites Internet des monuments visités. 	Utilisation d'Internet pour communiquer avec notre école.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation des photos en informatique • Création d'un carnet de voyage (en lien avec les TICE/production d'écrit/arts visuels) • Utiliser un logiciel de traitement de texte.

3. Activités proposées

Différentes actions sont menées pour préparer le séjour à Bruxelles, selon 3 objectifs principaux :

- mieux connaître le pays où l'on va se rendre, son histoire, sa géographie, sa culture, etc...
- La bande dessinée
- Les institutions européennes

Chaque élève se constituera un dossier personnel, mémoire de sa classe de découverte, contenant ses textes personnels, les recherches en littérature, histoire, géographie, ses dessins, ... Enfin, des évaluations seront prévues. Les diverses activités proposées seront différenciées et adaptées au niveau de la classe (CE2 /CM1/CM2).

4. Emploi du temps pendant le séjour

Ce planning est élaboré par les enseignantes en collaboration avec Envol Espace, le prestataire.

Groupe 1 : classe de Mme ROGER

Groupe 2 : classe de Mme LECAPLAIN

Groupe 3 : classe de Mme DI FAZIO

JOUR 1 : Lundi 31 Mars 2014

06H44 Rendez-vous pour le trajet CAEN-PARIS ST LAZARE en train.

Ce trajet sera assuré par la compagnie ferroviaire SNCF

07H44 Départ du train n° 3334

09H57 Arrivée à PARIS ST LAZARE

Transfert entre les gares à pied

11H25 Rendez-vous pour le trajet PARIS-GARE DU NORD-GARE BRUXELLES-MIDI en train.

Ce trajet sera assuré par la compagnie ferroviaire THALYS

12H25 Départ du train n° 9339

13H47 Arrivée à GARE BRUXELLES-MIDI

Déplacement à l'auberge à pied

Dépôt des bagages à l'hébergement

15H30 **VISITE GUIDEE DE BRUXELLES SUR LE THEME "PARCOURS BD"**

18H00 Installation à l'auberge de jeunesse AUBERGE BRUEGEL.

HEILIG GEESTSTRAAT 2

B-1000 BRUXELLES

Tél : 0032 2 511 04 36

19H30 Dîner à l'hébergement

Douche Veillée

21h30 : coucher

JOUR 2 : Mardi 1 Avril 2014

08H00 Petit-déjeuner à l'hébergement

Groupe 2 et 3 :

10H00 **DECOUVERTE DU QUARTIER DES INSTITUTIONS EUROPEENNES**

VISITE DU PARLAMENTARIUM

Durée de la visite : 1h-1h30

(Modification voir email)

Groupe 1 :

10H00 **VISITE GUIDEE DU THEATRE ROYAL DE TOONE ET DEMONSTRATION DE MARIONNETTES**

Déjeuner avec un panier-repas fourni par l'hébergement au parc Mini Europe

14H00 **VISITE DU PARC MINI-EUROPE**

PARC MINI EUROPE

BRUPARCK, B-1020 BRUXELLES

16h30 Visite de L'ATOMIUM

❖ 19H30 Dîner à l'hébergement

Douches / Veillée

21h30 : coucher

JOUR 3 : Mercredi 2 Avril 2014

08H00 Petit-déjeuner à l'hébergement

10H00 **VISITE DU CENTRE BELGE DE LA BANDE DESSINEE** (visite guidée en français)

Déjeuner avec un panier-repas fourni par l'hébergement

RECUPERATION DES BAGAGES A VOTRE HEBERGEMENT.

13H37 Rendez-vous pour le trajet BRUXELLES-PARIS GARE DU NORD en train.

14H37 Départ du train

16H02 Arrivée à PARIS GARE DU NORD

Transfert à pied

18H10 Rendez-vous pour le trajet PARIS ST LAZARE-CAEN en train.

Ce trajet sera assuré par la compagnie ferroviaire SNCF

18H10 Départ du train

20H05 Arrivée à CAEN

5. L'encadrement de la classe transplantée

Les enseignantes responsables du projet seront présentes lors de toutes les activités. Elles seront accompagnées de 6 autres adultes durant toute la durée du séjour.

6. La communication pendant le séjour

Les parents seront avertis de notre arrivée sur le centre et de notre départ par un message transmis au directeur de l'école, suivi d'un affichage.

7. Après le séjour

Les enfants réaliseront chacun un livret-souvenir de la classe transplantée à Bruxelles comprenant des comptes-rendus d'activités, des photos légendées, des productions de textes...

De plus de nombreuses activités seront mises en place dans les différentes disciplines, précisées plus haut. Chaque enseignante veillera à proposer une exploitation riche de ce séjour, adaptée au niveau de sa classe CE2, CM1 ou CM2.

Enfin, une exposition sera présentée aux parents et aux autres élèves de l'école à la fin de l'année scolaire, pour laquelle des affiches seront réalisées.

Conclusion

Un tel projet est très fédérateur. Il permet à des élèves originaires de milieux très modestes de découvrir un lieu différent du leur ainsi que des activités spécifiques à ce pays. C'est une découverte tant culturelle que sociale qui engendre une plus grande motivation des élèves pour les activités pédagogiques, d'autant que les mises en œuvres dans les différentes disciplines auront lieu avant, durant et après le séjour. Cette classe de découverte permettra donc de rendre l'élève plus curieux, et de le sensibiliser aussi bien au patrimoine belge, qu'à des œuvres littéraires et artistiques.

Les élèves ainsi que leurs parents ont très positivement adhéré au projet et se sont aussi investis dans les actions à mener pour permettre son financement.

BRUXELLES EN THALYS

3 jours 2 nuits en pension complète en auberge de jeunesse à Bruxelles

Devis établi le Mercredi 15 Janvier 2014

<i>Tarif pour votre groupe : 66 élèves et 9 adultes</i>	<i>Prix par personne</i>	<i>Nombre de payants</i>	<i>Prix pour le groupe</i>
Prix de base du séjour sur place	111,25 €	75	8343,75 €
Réduction arrhes anticipées 5 €	-5,00 €	75	-375,00 €
Prix du transport en train (à partir de)	43,05 €	75	3228,75 €
Prix du transport en train (à partir de)	30,00 €	75	2250,00 €
TOTAL A REGLER A ENVOL ESPACE :			13447,50 €
Budget visite à régler sur place	31,31 €	75	2348,00 €
TOTAL PAR PERSONNE :		210,61 €	TOTAL DU VOYAGE :
			15795,50 €

LE PRIX TOTAL DE VOTRE VOYAGE COMPREND :

- **vos billets de train** PARIS/BRUXELLES SCOLAIRES (- 12 ANS) sous réserve de disponibilité à ce tarif au moment de la réservation définitive ;
- **vos billets de train** CAEN - PARIS sous réserve de disponibilité à ce tarif au moment de la réservation définitive ;
- **l'hébergement** (2 nuits en pension complète en auberge de jeunesse) depuis le dîner du jour 1 jusqu'au panier-repas du déjeuner du jour 3 ;
- **1 carnet de 10 voyages** en transports en commun par personne ;
- **la réservation des visites** (droits d'entrée compris) ;
- **l'assurance individuelle de chaque participant** (rapatriement sanitaire inclus) ;
- une **documentation** en nombre avec dépliants, étiquettes de bagages... ;
- **le service Direct Parents** qui permet au professeur de laisser des messages pour les parents d'élèves ;
- **l'assistance téléphonique d'ENVOL ESPACE** à tout moment.

EN OPTION SELON L'EFFECTIF ACTUEL DU GROUPE :

- **l'assurance annulation** : 3% du prix du séjour sur place (hors transport en avion) (soit 3,19 € par personne payante) **OU** forfait de 26€ par personne couvrant le transport et le séjour.

SCHEMA DE CONDUITE : Transport Aller / Retour
(Rappel de la procédure dans l'annexe 7)

Il doit comporter les lieux précis de prise en charge des élèves, ainsi que les arrêts prévus et les pauses repas. Il doit être obligatoirement joint au dossier. Il peut être accompagné d'un itinéraire type Mappy ou Michelin, mais qui ne peut s'y substituer.

En cas de transport par train, il comportera les gares de changement(s) éventuel(s).

	<i>ALLER</i>	<i>RETOUR</i>
Date de départ	31 mars 2014	2 avril 2014
Lieu précis de prise en charge	Gare de Caen	Gare Bruxelles midi
Heure de départ	07h44	13h37
Lieu précis de destination	Gare de Bruxelles	Gare de Caen
Heure d'arrivée	13h47	20h05
Kilomètre prévus		
Temps de route prévu	6h03	6h32
Localisation des arrêts, y compris pour visite sur le trajet	PARIS	PARIS
Itinéraire prévu	Caen - Paris St Lazare (train) St Lazare - Gare du Nord (à pied) Gare du Nord - Gare Bruxelles (Thalys)	Gare Bruxelles - Gare du Nord (Thalys) Gare du Nord - Gare St Lazare (à pied) Gare St Lazare - Gare de Caen (SNCF)

* Voyage en autocar – bateau

- raison sociale du transporteur :

.....

- siège :

.....

* Voyage en avion

- raison sociale de la Cie aéronautique :

.....

- nature de l'avion qui sera utilisé :

.....

NOTA:

- Il appartient aux Directeurs d'école de veiller à ce que la réglementation en matière de transports publics soit respectée.
- Pour les sorties collectives en bateau ou en péniche, l'organisme doit justifier de la présence à bord d'un titulaire du brevet national de secourisme mention sauvetage aquatique ou ranimation, ou d'un titulaire du brevet national de premier secours mention sauveteur aquatique, ainsi que du matériel de ranimation.

DEPLACEMENTS PENDANT LE SEJOUR

JOUR 1 : Lundi 31 Mars 2014

- ❖ Gare Bruxelles –Midi vers Auberge de jeunesse AUBERGE BRUEGEL
HEILIG GEESTSTRAAT 2 B-1000 BRUXELLES

Déplacement en métro : Ligne 4 Arrêt DE BROUCKÈRE / Ligne 1 arrêt Gare centrale
Puis déplacement à pied jusqu'à l'auberge (300 m)

- ❖ VISITE GUIDEE DE BRUXELLES SUR LE THEME "PARCOURS BD"

Parcours dans la ville à pied / Retour à l'auberge à pied

JOUR 2 : Mardi 1 Avril 2014

Groupe 2 et 3 :

- ❖ 9h : Déplacement à pied : Auberge / Parliamentarium
(voir itinéraire 1)
- ❖ 12 h : **VISITE DU PARC MINI-EUROPE**
PARC MINI EUROPE BRUPARCK, B-1020 BRUXELLES
Déplacement en métro : Parliamentarium - Parc (voir itinéraire 3)

Groupe 1 :

Déplacement à pied : Auberge / THEATRE ROYAL DE TOONE
(voir itinéraire 2)

- ❖ 12 h : **VISITE DU PARC MINI-EUROPE**
PARC MINI EUROPE BRUPARCK, B-1020 BRUXELLES

Déplacement en métro Théâtre / Parc (voir itinéraire 4)

- ❖ Retour Parc / Auberge Groupes 1, 2, 3 (voir itinéraire 5)

JOUR 3 : Mercredi 2 Avril 2014

- ❖ Auberge / CENTRE BELGE DE LA BANDE DESSINEE

Déplacement à pied (voir itinéraire 6)

Retour à l'auberge par le même trajet.

- ❖ 12 h 00 : Déplacement Auberge / gare Bruxelles Midi en métro

Ligne 1 Gare centrale arrêt DE BROUCKÈRE / Ligne 4 Arrêt Gare Bruxelles Midi